

Saint-Michel-sur-Orge, le 30 juin 2020

**Aux abonnés de la Régie Publique  
Eau Cœur d'Essonne.**

**Objet : Accompagnement des usagers en difficulté de paiement  
suite au confinement dû au Coronavirus.**

Madame, Monsieur,

La pandémie du coronavirus et le confinement qui a suivi n'ont pas empêché votre Régie Eau Cœur d'Essonne d'être active et à votre écoute, pour répondre à vos questions et traiter les urgences.

Aujourd'hui, tout en restant vigilant pour votre sécurité et celle des agents, le fonctionnement est redevenu normal.

Les travaux d'entretien et renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable ont repris, les relèves des compteurs et l'envoi des factures également.

**Pendant cette période si particulière, vous êtes restés chez vous, par obligation, la plupart du temps en famille, et votre consommation a peut-être sensiblement augmenté.**

**Si vous rencontrez des difficultés pour régler votre prochaine facture, vous avez la possibilité, à réception de celle-ci, de :**

> **contacter votre Régie par mail, en téléphonant, ou en venant au siège.**

> vous rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale de votre commune le cas échéant,

[contact@eaucoeurdessonne.fr](mailto:contact@eaucoeurdessonne.fr)

20 rue Denis Papin, 91240 Saint-Michel-sur-Orge

N° vert : 0 800 500 191

Le site Internet de la Régie et votre espace personnel vous permettent aussi d'agir en effectuant toutes les démarches nécessaires, et en veillant à votre consommation.

Je tiens à vous informer que les relances amiables pour les paiements sont suspendues jusqu'au mois de septembre.

Votre Régie se tient disponible, à votre écoute, et vous accueille pour, le cas échéant, convenir avec vous des solutions les plus adaptées.

Veillez accepter Madame, Monsieur, l'expression de notre sincère considération.



**Sylvain TANGUY**  
Vice-Président  
de la Régie Publique  
Eau Cœur d'Essonne